



Comité technique de l'AEFE du 7 février 2018 Déclaration SNES-SNUIPP-SNEP (FSU)

Au Comité technique précédent, le SNES-FSU, SNEP-FSU et SNUipp-FSU avaient rappelé leurs interventions répétées pour l'ouverture, voire le maintien de postes budgétaires, dans le réseau comme en Centrale. Les syndicats de la FSU se sont sans cesse élevés contre l'insuffisance des moyens alloués à l'établissement public. Dans l'histoire de l'Agence, nous avons toujours et systématiquement lutté contre tout projet qui porterait atteinte aux missions de service public de l'AEFE. Nous l'avons dit également et le répétons ici : c'est l'existence même de l'établissement public qui est en jeu. Malgré cela, le dernier Conseil d'administration a entériné -la FSU s'y est bien sûr opposée- un budget indigent ne permettant pas de répondre aux exigences de l'enseignement français à l'étranger.

Cette exigence doit passer, aujourd'hui comme à l'avenir, par l'Etablissement public et ses missions. Tous les personnels, dans le réseau (expatriés, résidents et de droit local) comme en Centrale, contribuent au quotidien à un encadrement de qualité et aux missions de service public d'éducation !

Nous avons dénoncé clairement, et continuons inlassablement de le faire, le choix de l'AEFE d'utiliser les postes comme principale variable d'ajustement, sacrifiant ainsi les personnels, fragilisant les établissements et pénalisant lourdement les élèves. Concernant les postes, vos propositions au Comité technique de ce jour de carte des emplois poursuivent, la même logique mortifère, souvent sous couvert de redéploiement. Certaines zones comme le Maghreb ou l'Europe sont à nouveau sacrifiées. D'autres voient l'ouverture de postes de résidents, en remplacement des postes d'expatriés fermés au second degré, alors que nous savons tous que beaucoup resteront vacants. En Centrale, les annonces de perte de poste dans certains services préoccupent les personnels : comment faire le même travail avec du personnel en moins ?

À tout cela s'ajoute l'anxiété liée aux renouvellements de détachement au premier degré, faute d'informations coordonnées et de calendrier. D'autant que les propos optimistes de l'Agence, formulés lors du dernier CT, sont maintenant démentis par les refus, chaque jour plus nombreux, provenant de divers départements. Là encore, ce sont des personnels sacrifiés et des postes fragilisés.

Pour toutes ces raisons et cette absence de visibilité, les syndicats de la FSU mènent depuis le mois de novembre 2017 une action syndicale forte : les mouvements de grève se multiplient, les actions de contestation continuent. Elles sont souvent appuyées ou doublées par des mobilisations de parents d'élèves qui, à travers des actions conjointes de boycott de Conseil d'établissement ou des opérations « école morte », montrent aussi leur attachement aux missions de service public. Mais là aussi, aucune réponse n'est apportée, ni aux personnels, ni aux usagers.

Et plus encore, une grande inquiétude règne dans l'ensemble du réseau, comme en centrale, quant à l'avenir de l'Agence et plus largement de l'enseignement français à l'étranger. Les annonces présidentielles et parlementaires de mission pour réformer l'AEFE en profondeur ne portent aucun élément concret. De plus, les promesses se voulant rassurantes sur les deux années budgétaires garanties ne trompent évidemment personne, au vu des annulations de crédit pour 2017, qui ont entraîné les conséquences que l'on connaît aujourd'hui. Si l'on ajoute à cela les quelques pistes glanées au fil d'un discours, comme l'appel au financement privé -vieille recette que ce réseau connaît bien et qui n'a jamais fonctionné- les raisons d'inquiétude sont grandes.

Les syndicats de la FSU ont tracé des lignes rouges à ne pas dépasser, comme celle de la mobilité imposée aux personnels résidents, ou la révision au rabais des situations administratives des personnels. Là aussi, les personnels, déterminés, exigent des réponses claires.

Si la volonté de l'Agence est de sauver l'Agence, elle doit le dire clairement et le traduire en actes, car pour l'instant, les seuls actes constatés et subis par les acteurs principaux de l'enseignement français à l'étranger montrent le contraire, et cette situation ne peut plus durer.

Les syndicats de la FSU poursuivront quant à eux sans relâche leurs actions syndicales et leur mobilisation pour la défense de l'Établissement public et de ses missions de service public d'éducation à l'étranger.